

Il suffit de voir l'arnaque fiscale que constituent les hausses fiscales imposées aux particuliers par le gouvernement conservateur qui a empoché 1 milliard de dollars en 1984 en augmentant de 1 p. 100 la taxe de vente. C'était là le premier coup qu'il nous a asséné. Il a recueilli un autre milliard grâce à une deuxième augmentation de 1 p. 100 de cette taxe de vente en 1986. Une troisième augmentation imposée en 1986 lui a rapporté encore un autre milliard.

Une première augmentation de 2 c. le litre d'essence a rapporté à l'État quelque 930 millions de dollars, la deuxième augmentation 450 millions et la troisième, en 1987, encore 450 millions, soit un total de de 1,83 milliard de dollars pour les seules augmentations de la taxe sur l'essence.

Le nivellement en 1987 des taxes de vente sur l'essence sans plomb et sur l'essence ordinaire a rapporté un supplément de 30 millions au trésor fédéral. La taxe sur les friandises et les boissons gazeuses et la taxe de vente prélevée sur la nourriture pour animaux domestiques a rapporté 400 millions. L'application de la taxe de vente aux grignotines a rapporté 60 millions.

La première hausse de la taxe sur les cigarettes et le tabac a rapporté 320 millions de dollars. La seconde hausse des prétendues taxes «sur le vice», autrement dit sur le tabac et les boissons alcooliques, a rapporté 150 millions de dollars. La troisième hausse, en 1987, a rapporté 70 millions.

La suppression des REÉL remporte certes la palme. Je félicite le député de Toronto de dénoncer le coût du logement dans cette ville et de proposer l'établissement d'un Régime enregistré d'épargne-logement à Toronto même. Où était le député lorsque le gouvernement a présenté son premier budget et qu'il a supprimé le Régime enregistré d'épargne-logement et que l'opposition libérale a exigé qu'il le rétablisse? Où était-il lorsque la Société canadienne d'hypothèques et de logement a doublé le coût de la garantie d'achat d'une maison, haussant ainsi de 800 \$ le prix d'une maison neuve partout au Canada?

Où était le porte-parole de Toronto lorsque le gouvernement a décidé de rembourser le déficit budgétaire aux dépens des travailleurs et travailleuses du Canada qui s'efforcent d'acquiescer une maison?

Où était-il lorsque son propre ministre des Finances, lui-même de sa bien-aimée ville de Toronto, la ville même qui ne mérite pas la désignation de centre financier, a haussé la taxe sur les fournitures et matériaux de construction et accru par la même occasion de 400 \$ à 800 \$ le prix moyen d'une maison n'importe où au Canada? Le REÉL aurait possiblement entraîné chaque année des allègements fiscaux de 1 000 \$ par personne et de 2 000 \$ par famille, soit de quelque 20 000 \$ sur vingt ans.

Maintenant que va se tenir à Toronto une espèce de sommet économique international, le député prend le train en marche et prétend défendre les travailleurs et les travailleuses de la ville de Toronto, alors qu'il est resté trois ans et demi silencieux ici pendant que le gouvernement faisait tout ce qu'il pouvait pour accroître les frais de la SCHL en supprimant le REÉL, en haussant le prix des matériaux de construction et en laissant tranquillement le fardeau et la responsabilité d'établir une stratégie nationale en matière de logement retomber sur les gouvernements provinciaux.

L'élimination du régime enregistré d'épargne-logement a rapporté 105 millions de dollars de plus au Trésor fédéral. La

désindexation du régime fiscal a rapporté, pour sa part, 635 millions de dollars. Le gouvernement a pu, en outre, aller chercher 650 millions de dollars grâce à la suppression de la réduction d'impôt fédéral et 20 millions de dollars, à l'aide des modifications apportées aux exemptions accordées aux personnes mariées. La surtaxe générale de 3 p. 100 de 1986 a permis de percevoir 1,2 million de dollars. Les surtaxes générales temporaires de 5 et 10 p. 100 imposées en 1986 ont rapporté 500 millions de dollars. La taxe de 10 p. 100 sur les appels interurbains appliquée en 1988 a donné au gouvernement 945 millions de dollars de plus. Enfin, les augmentations de la taxe de vente ont permis d'accroître les recettes gouvernementales de 370 millions de dollars. Cette liste, aussi longue et complète soit-elle, ne tient pas compte de la nouvelle taxe de vente fédérale imposée le 18 juin 1987.

Sitôt après avoir été élu en promettant de ne procéder à aucune augmentation d'impôt et de protéger les personnes âgées ainsi que l'universalité, le premier ministre (M. Mulroney) a immédiatement entrepris d'accroître les impôts, de réduire les pensions des personnes âgées et de s'en prendre à l'universalité.

Est-il alors surprenant que le contribuable canadien soit un peu cynique à propos des gouvernements? Doit-on se surprendre de constater que les gens se demandent s'ils peuvent faire confiance au premier ministre lorsqu'il prononce un discours? Il a basé sa campagne électorale de 1984 sur la promesse de ne pas accroître les impôts. Pourtant, il a accru ces derniers plus rapidement et de façon plus inéquitable que tout autre premier ministre depuis la Confédération.

[Français]

Je ne crois pas, madame la Présidente, que les Canadiens et les Canadiennes puissent avoir confiance dans un premier ministre qui fait la campagne électorale prétendant qu'il déteste les augmentations de taxes, que ce soit les impôts personnels ou les impôts directs, telle la taxe de vente, parce qu'on peut voir très bien que même avant l'élection il prétendait qu'il n'y en aurait pas, mais dès qu'il a été élu, dès son arrivée au gouvernement, on a eu des augmentations spécifiques: revenu personnel, 55 p. 100 d'augmentation; revenu des corporations, 28 p. 100 d'augmentation; augmentation de la taxe de vente, 77 p. 100, madame la Présidente, depuis 1984 jusqu'à 1989, et dans d'autres revenus, 16 p. 100, pour un total en moyenne (augmentation de taxes) de 46 p. 100, 46 p. 100 d'un gouvernement qui prétend qu'il ne veut pas augmenter les taxes des Canadiens et des Canadiennes.

De plus, il faut regarder le fait, madame la Présidente, que ceux et celles qui sont les plus touchés, qui sont les plus malmenés en fait par les augmentations de taxes sont les personnes les moins bien nanties parce que, si on examine les chiffres, l'augmentation de taxes la plus extrême, l'augmentation de la taxe de vente et de la taxe d'accise dont on discute actuellement, à ce moment-là ce sont les personnes les plus pauvres qui sont les plus touchées. Si on a besoin, par exemple, d'acheter quelque chose pour réparer la maison, la taxe payée est la même pour un millionnaire que pour une personne pauvre. C'est pour cette raison que le ministre des Finances a prétendu que la taxe de vente c'est un tueur d'emplois. C'est vrai que c'est un tueur d'emplois. Mais pourquoi le gouvernement et le